

JUILLET 2005 / N° 90

# LA SARTHE

e ma... n... il général

## Tourisme

La Sarthe  
côté ville, côté campagne

## Social

Les emplois aidés



Conseil général  
de la Sarthe

théma  
SARTHE  
GUERRE  
DE 100 ANS



# 27<sup>e</sup> Festival de Sablé

www.sable-sur-sarthe.fr

## mardi 23 août

*Ensemble Accordone* 21h00  
"La Bella Noeva"

## mercredi 24 août

*Ensemble Amarillis &  
Cie de danse baroque l'Eventail* 14h30  
"Partitions baroques"

*Ensemble La Tempesta* 17h00  
"Les sonates du Rosaire" de H.I.F. BIBER

*Nuria Rial, Philippe Jaroussky  
et l'Ensemble Arpeggiata* 21h00  
"Si dolce è'l tormento"

## jeudi 25 août

*Ensemble Spirale* 14h30  
"Pièces de violes" de M. MARAIS

*L'Assemblée des Honnestes Curieux* 17h00  
"Cantate de mariage et concerti" de J.S. BACH

*Le Concert Spirituel* 21h00  
"Te deum à 8 voix avec flûtes et violons"  
"Messe à 8 voix avec violons et flûtes"  
de M.A. CHARPENTIER

## vendredi 26 août

*Pierre Hantaï* 14h30  
D. SCARLATTI, W. BYRD, J.S. BACH

*Musica Antiqua Köln* 17h00  
"Harmonia Artificiosa -  
Ariosa diversimodo accordata"

*Le Poème Harmonique* 20h00  
"Le Bourgeois Gentilhomme"  
de MOLIERE & J.B. LULLY

## samedi 27 août

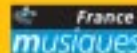
*Florence Malgoire & Blandine Rannou* 14h30  
"Sonates pour violon et clavecin" de J.S. BACH

*Ensemble Musica Florea* 17h00  
"Les violons de la musique baroque tchèque"

*Ensemble Elyma et Cie Il Ballarino* 21h00  
"Madrigali guerrieri e amorosi, VIII<sup>e</sup> Livre"  
de C. MONTEVERDI

*Ensemble Douce Mémoire* 23h00  
"Viva Napoli"

Renseignements : 02 43 62 22 22 ou  
internet : [www.sable-sur-sarthe.fr](http://www.sable-sur-sarthe.fr)



## Le handicap, une priorité pour le Conseil général, mais aussi et surtout des actes

Avant même l'adoption de la loi relative à l'égalité des droits et des chances, à la participation et à la citoyenneté des personnes handicapées, le Conseil général de la Sarthe avait adopté un deuxième schéma départemental qui va se traduire par la création de nombreuses places nouvelles en établissements. Nous avons confirmé ce volontarisme en affectant nos marges de manœuvre budgétaires à un programme complémentaire d'un million d'euros.



Entendant les légitimes attentes des familles qui ont à leur domicile un adulte handicapé, nous avons déplafonné l'Allocation Compensatrice pour Tierce Personne portant ainsi l'aide totale à 180 %. C'est la majoration la plus forte décidée en France par un Département. Avec la même conviction nous avons encore anticipé le versement de l'aide aux adultes très lourdement handicapés vivant à leur domicile, en signant avec l'Etat une convention qui fait de la Sarthe le département le plus prompt à s'engager dans cette voie.

Pionniers, nous l'avons été encore en imaginant un service de trans-

port à la demande baptisé "Mobilitis" qui, quelques mois après sa mise en place, donne satisfaction aux personnes à mobilité réduite et à leur famille comme aux associations qui oeuvrent quotidiennement à leurs côtés.

Enfin, lors de sa session du 23 juin dernier l'Assemblée départementale a unanimement décidé d'accélérer le mouvement afin que la Maison départementale des personnes handicapées devienne une réalité dès le début de l'année prochaine. C'est une démarche que nous avons conduite en étroite concertation avec tous les acteurs concernés, à commencer par les associations présentes au sein du comité consultatif des personnes handicapées.

L'ensemble de ces initiatives témoignent de l'engagement constant et dynamique du Conseil général afin de déployer une politique de solidarité qui ne soit pas qu'un slogan. Plus encore, elle est la marque d'un cheminement dans l'action qui ne considère pas les personnes handicapées comme des sarthois différents, mais tout simplement comme des sarthois parmi les sarthois.

**Roland du Luart**

*Vice-Président du Sénat*

*Président du Conseil général de la Sarthe*

## COLLÈGES

page 5

Trophée  
développement durable



## ÉCONOMIE

page 6

Posson à Ouest-Park



## TOURISME

page 8

La Sarthe côté ville  
côté campagne



## SOCIAL

page 9

Une aide pour les  
personnes handicapées



## AGRICULTURE

page 11

Conjuguer la terre  
au futur



## TÉLÉPHONIE

page 12

Couverture en expansion



## VOIRIE

page 13

Aménagement  
des routes

## VIE DES CANTONS

page 16

## "THÉMA SARTHE"

Encart central

La Guerre de Cent ans.



## PETITES NOUVELLES

page 18

## SPORTS

page 20

Team Pescarolo :  
à un tour du but !



## CULTURE

page 25

Martin Lersch  
à l'Epau



Conseil général  
de la Sarthe

## LA SARTHE

Le magazine d'information du  
Conseil général de la Sarthe  
Hôtel du Département  
72072 Le Mans cedex 9

Directeur de la publication : Roland du Luart, Codirectrice de la publication : Fabienne Labrette-Ménager • Rédaction / Mission de l'information et de la communication • Photos / Page une - Bernard Larvol, Mission information-communication Conseil général • Maquette / A tribu - Le Mans • Mise en page, compogravure / Belouga communication - Le Mans • Impression / IMAYE Graphic / N° ISSN : 1260-9862 / Tirage du n° 90 / Juillet 2005 / 250 000 exemplaires • Distribution / mediapost • Internet / <http://www.sarthe.com> • <http://www.cg72.fr> • N°90 JUILLET 2005.

## Premier trophée du développement durable

# Trois vainqueurs !

**Le choix n'a pas été simple et ce sont finalement trois projets qui ont été récompensés pour ce premier Trophée du développement durable lancé par le Conseil général. Félicitations à tous ces jeunes et ces enseignants qui se mobilisent pour préserver notre avenir !**

"A peine une année scolaire pour tout mettre en place, c'est court" ont avoué les professeurs. Certains sont partis pour travailler sur ce thème durant plusieurs années. Le développement durable n'est pas qu'un simple phénomène de mode, c'est la révolution de notre mode de vie. Les enseignants l'ont bien compris ! Le Conseil général a voulu soutenir leurs actions, dans le cadre d'un concours, en proposant une aide financière et technique avec des animations en partenariat avec l'association Sarthe Educ Environnement.

Et les résultats sont très encourageants, les élèves et plusieurs professeurs ont relevé le défi. Ce sont finalement trois collèges qui viennent d'être récompensés. Le premier prix de 1 500 € a été attribué au collège Saint-Julien du Mans pour son engagement à la réduction des gaz à effet de serre au sein de l'établissement. Le collège de Bercé à Château-du-Loir a reçu le second prix de 1 000 €

pour la création de son verger conservatoire et le troisième prix a été remis au club de collégiens de l'établissement Jules Ferry de Saint-Calais pour son engagement auprès des enfants du monde.

Les autres collèges ayant relevé ce premier défi sont : le collège Le Marin d'Allonnes (thème : les déchets que nous produisons), le collège Les Sources au Mans (thème : sensibiliser les 6ème au développement durable), le collège du Sacré Cœur au Mans (thème : utilisation raisonnée de l'énergie), le collège Vauguyon au Mans (thème : séchoirs solaires et méthode de français pour le Ghana), le collège Louis Cordelet à Parigné-l'Evêque (thème: recycler les déchets au collège).

Le trophée, réalisé en bois de la région, par l'association Horizon dans le cadre de son chantier d'insertion, a été remis aux gagnants par Roland du Luart, président du Conseil général.

### Conseil général des Jeunes

La dixième année d'existence du Conseil général des jeunes s'est achevée par des échanges très positifs. Parallèlement aux actions menées pour lutter contre la violence, le tabagisme et la consommation de drogues, les élus juniors ont misé cette année sur les partenariats. De nombreux dons ont été faits à l'UNICEF et à Nassar Amitié (pour les enfants du Burkina Faso), et des tee-shirts avec le slogan "Stop ! La violence ne résout rien" ont été offerts dans le cadre de tournois sportifs. Anaïs Drancourt, présidente du Conseil général des jeunes n'a pas hésité à déclarer "nous avons mené nos projets à terme et nous avons passé une année merveilleuse". Rendez-vous à la rentrée ! [www.cg72.fr/cgjeunes](http://www.cg72.fr/cgjeunes)



### Classe presse en Sarthe

Les élèves des 20 classes engagés dans la seconde édition de "classe presse" ont planché sur le thème de la découverte des métiers méconnus, de l'insolite en Sarthe, des œuvres d'art ou encore des signes d'espoir... Plus de 150 articles ont ainsi été produits. Les lauréats 2005 sont : la 3<sup>e</sup> B du collège Saint-Michel des Perrais de Parigné-le-Pôlin, la 5<sup>e</sup> E du collège Mauboussin de Mamers, la 4<sup>e</sup> C du collège René Cassin de Ballon, la 4<sup>e</sup> A du collège Val d'Huisne au Mans et la 5<sup>e</sup> E du collège Jules Ferry à Saint-Calais. Chaque lauréat a reçu un chèque achat de livres d'une valeur de 50 € de la part du Conseil général, ainsi que des ouvrages destinés aux CDI des collèges.

### Meilleur journal de classe :

### le collège des Mûriers lauréat

Les élèves de la classe de 4<sup>e</sup> B du collège des Mûriers au Mans viennent de recevoir le prix national du meilleur journal de classe organisé par le journal "mon Quotidien" et parrainé par le Sénat. Pas moins de 5300 jeunes français ont ainsi participé à cette 10<sup>e</sup> édition. Nos 150 lauréats sarthois ont été accueillis au Sénat par Roland du Luart, Vice-Président du Sénat.





## Posson à Ouest-Park

# L'option environnementale

**Construite sur la zone d'activité départementale Ouest-Park, la nouvelle usine de la société Posson intègre harmonieusement l'espace de production et le cadre de vie. Une parfaite équation qui s'appuie sur la démarche "Haute Qualité Environnementale". Les explications de Sylvie Casenave-Péré, président directeur général.**

### Fiche technique

#### Posson

- Entreprise indépendante de 76 personnes
- Chiffre d'affaires de 10 millions d'euros dans la fabrication de packagings en carton plat et micro-cannelure, impression offset.
- certifications ISO 9001 version 2000 et ISO 14001.

#### L'usine

- Surface : 63 000 m<sup>2</sup>
- Emploi au sol : 17 000 m<sup>2</sup>
- Surface construite : 10700 m<sup>2</sup>
- Coût de la construction du bâtiment : 6 000 000 €
- Equipements de productions : 6 000 000 €

**La Sarthe :** *"Comment est né ce projet de construction sur la zone d'activité départementale Ouest-Park ?"*

Sylvie Casenave-Péré: *"Le projet adopté en mars 2003 est celui qui a utilisé au mieux les opportunités offertes par le voisinage et le site, tout en optimisant les avantages et désavantages de la parcelle ciblée. Celle-ci a été dès l'origine choisie pour que l'implantation de l'usine offre à tous un cadre de vie agréable : locaux de productions orientés nord-est, accès au site immédiat par la desserte locale, lieux de vie orientés sud-ouest".*

**La Sarthe :** *"La conception de l'usine répond également à d'autres objectifs. Pouvez-vous nous en donner quelques exemples ?"*

Sylvie Casenave-Péré : *"La construction de l'usine répond aux exigences du Code de l'Environnement. La démarche adoptée pour la création de ce site est celle de la Haute Qualité*

*Environnementale (HQE). Ainsi, outre la cible d'écoconstruction, nous avons décidé de privilégier la gestion de l'énergie. Tous les équipements énergétiques sont implantés sur une même zone afin d'en améliorer l'approvisionnement et l'efficacité de diffusion. S'agissant des déchets d'activités, l'usine intègre une zone totalement adaptée au mode de collecte actuelle.*

*La santé constitue également une préoccupation de notre entreprise. C'est pourquoi nous avons doté l'usine de conditions optimales d'hygiène. Par ailleurs, nous nous sommes investis dans la recherche d'un affaiblissement des bruits d'impact et d'équipements, notamment par l'aménagement de carters acoustiques spécifiques pour certaines machines. Enfin, le confort visuel n'a pas été oublié puisque nous nous sommes efforcés d'améliorer nettement la luminosité à l'intérieur de la salle de production ainsi que dans les locaux sociaux".*



## Partenariat avec la Hongrie

# La Sarthe échange avec Zala

**Le Conseil général souhaite nouer de solides relations avec le département hongrois de Zala. La récente visite en Sarthe d'une délégation de cette région proche du lac Balaton, a conforté l'idée d'un jumelage, source à l'avenir de nombreux échanges économiques, institutionnels et culturels.**



“Üdvözljük !”. Derrière cette chaleureuse formule de politesse adressée dans sa langue natale à Roland du Luart, le président du Conseil général de Zala, Bodog-Zoltan Kiss, témoigne tout l'intérêt qu'il porte au projet de jumelage avec la Sarthe. L'idée fait son chemin. La visite en terre sarthoise des représentants hongrois, venant après celle effectuée par le président du Conseil général de la Sarthe dans le département de Zala, a consolidé un peu plus la volonté de ces deux régions européennes de se rapprocher. « Le projet est bien avancé. Les modalités devraient être finalisées avant la fin de l'année » affirme Roland du Luart pour qui ce jumelage doit rapidement déboucher sur des actions concrètes. *“Les Hongrois souhaitent*

*tisser des liens avec nous. Actuellement, ils sont en plein développement économique. Echanger nos savoir-faire doit leur permettre de s'épanouir”* note l'élu sarthois.

L'intérêt porté par la délégation de Zala lors de la visite de l'Institut technologique européen des métiers de la musique, puis celles de la société Lhuissier-Bordeau-Chesnel à Champagné et d'une scierie à Pruillé-l'Eguillé ont renforcé sa conviction d'appuyer ce projet de partenariat économique avec la Sarthe. Les échanges qui vont désormais se poursuivre à un rythme accéléré, devraient ainsi permettre la naissance d'un véritable jumelage entre les deux régions éloignées de plus de 1 700 kilomètres. Une manière concrète de construire l'Europe...

## Le département de Zala

### Fiche d'identité

Géographie - économie

Population : 295 387

habitants

Superficie : 3784 km<sup>2</sup>

Chef-lieu : Zalaegerszeg

257 communes se trouvent dans le département.

Principales villes (autres que le chef-lieu) : Nagykanizsa, Keszthely

### Agriculture

12% de la production nationale de poires se fait à Zala.

30% des champs se trouvant à Zala sont destinés à la production de maïs.

La branche “à succès” des années 90 était l'élevage de bœuf, sinon élevages de porc, de volaille (dinde).

Présence d'un haras national à Ràdihàza.

25% de l'exportation du pays en miel provient du département de Zala.

Une grande proportion du département est couverte de forêt.

### Branches représentées (selon leur importance)

agroalimentaire, exploitation forestière, fabrication de meubles, fabrication de machines, confection de prêt-à-porter, faïence.

Présence de quelques grandes entreprises françaises au département de Zala : Merlin Gerin Zala SA (fabrication de pièces électroniques de haute précision), Bongrain (usines à lait).

### Politique

L'assemblée départementale est composée de 40 conseiller généraux élus



## Sarthe en famille

Cinq à l'origine, puis sept, ils sont désormais huit professionnels de l'activité touristique à proposer la formule "La Sarthe en famille" dont le succès repose sur une politique tarifaire avantageuse pour les bénéficiaires. Créée en 1998, la formule plaît. Ainsi aux côtés des membres "fondateurs" de la "Sarthe en famille" que sont le Jardin des Oiseaux, le Château du Lude, le Musée Automobile de la Sarthe, le domaine zoologique de Pescheray et Papea City, de nouveaux sites de loisirs ont fait leur apparition au fil des ans. Il s'agit de l'Espace Faïence de Malicorne, du parc de loisirs Tépacap et de la Cité Plantagenêt.

## Pour tous renseignements

- Château du Lude** : 02 43 94 60 09
- Jardin des oiseaux**
- Spacyfic'zoo** : 02 43 21 33 02
- Malicorne Espace Faïence** :  
02 43 48 07 17
- Tépacap** : 02 43 84 19 20
- Papea City** : 02 43 89 61 05
- Musée automobile de la Sarthe** :  
02 43 72 72 24
- Pescheray domaine zoologique** :  
02 43 89 87 77
- La Cité Plantagenêt** :  
02 43 28 17 22

**LA SARTHE**

## La Sarthe côté ville, côté campagne

# Devenez ambassadeur

Les offices de tourisme et syndicats d'initiative sarthois en partenariat avec le Comité départemental du tourisme proposent une vingtaine de rendez-vous cet été pour découvrir des lieux, des savoir-faire parfois oubliés. Une façon de se réapproprier notre patrimoine.



Les journées portes ouvertes proposées par les organismes du tourisme sarthois ont pour objectifs de faire redécouvrir nos trésors parfois fermés au public mais aussi retrouver les traditions. Ainsi, les visiteurs pourront visiter le moulin du Pont d'Iverny à quelques lieues de la cité historique de Montmirail, parcourir La Ferté-Bernard en calèche, admirer l'extérieur du château de Bois Dauphin à Précigné ou encore visiter une ferme pédagogique à Teillé ou le parc animalier de Saint Léonard des Bois. Devenu connaisseur, le public pourra à son tour jouer le guide et devenir ainsi l'ambassadeur de son département.

Les inscriptions se font auprès de chaque office de tourisme et syndicat d'initiative. **Une brochure répertoriant cette multitude de rendez-vous est notamment disponible auprès du Comité Départemental du tourisme, 19 bis rue de l'Etoile 72000 Le Mans. Tél. : 02 43 40 22 50.**

[www.tourisme.sarthe.com](http://www.tourisme.sarthe.com)





## Personnes lourdement handicapées

# Une aide complémentaire

**Le Conseil général de la Sarthe a signé la première convention Etat / Département pour un soutien financier destiné aux 46 personnes lourdement handicapées qui sont actuellement recensées en Sarthe.**

Marie-Anne Montchamp, Secrétaire d'Etat aux personnes handicapées, a signé avec Béatrice Pavy, Présidente de la commission des affaires sociales du Conseil général, la première convention Etat - Département qui permettra de verser une aide



financière aux personnes très lourdement handicapées. Dans la Sarthe, au moins 46 personnes, actuellement recensées, sont directement concernées par cette prestation.

En 2005, le gouvernement consacrera 180 millions d'euros, sur les 800 millions collectés par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, aux aides humaines pour les personnes très lourdement handicapées. Cette

mesure sans précédent permet d'améliorer considérablement la prise en charge à domicile en doublant le temps d'accompagnement et en offrant le choix entre les différentes solutions d'intervention au service

d'un projet individualisé.

Ce déplacement a également été l'occasion pour Marie-Anne Montchamp d'apprécier la situation sur le terrain. Ainsi, la ministre a rencontré des auxiliaires de vie qui travaillent quotidiennement au service des personnes handicapées. Puis, elle a visité un appartement adapté de transition destiné à la préparation du retour à la vie à domicile.

**1 M€  
supplémentaire**

**En février dernier, l'assemblée départementale a inscrit dans son budget un million d'euros supplémentaire en faveur des personnes handicapées. Cette dotation permet de compléter la programmation des établissements et services.**

## Assistant(e)s maternel(le)s à la journée

# Les changements

Une convention collective nationale des assistants maternels du particulier employeur est désormais applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005. Suite à la parution de cette convention, les contrats Parents/Assistants maternels proposés par le Conseil général sont devenus caducs. Dans l'attente, par ailleurs, du vote du projet de loi révisant le statut juridique des assistants maternels, il appartient à chaque famille d'adapter l'actuel contrat de travail "parents /assistants maternels" aux clauses de cette convention.

Lorsque celui-ci sera voté, le Conseil général proposera alors de nouveaux modèles de contrats Parents/Assistants maternels.

Face aux multiples interrogations sur l'application de cette convention (mensualisation, frais d'entretien, contrat, fiche de salaire...), le Conseil Général invite les parents et assistants maternels à contacter la Direction Départementale du Travail et de l'Emploi au 02 43 39 41 00 ou le Relais Parents/Assistants maternels le plus proche de leur domicile.



## Maisons de l'emploi

Trois maisons de l'emploi vont être créées sur l'axe La Ferté Bernard, Le Mans et le Sud-Ouest Sarthois où la demande d'emploi est la plus importante. Elles ont pour objectif d'améliorer le service rendu aux demandeurs d'emploi, aux salariés et aux entreprises, en mutualisant et en coordonnant l'action des différents partenaires concernés (ANPE, UNEDIC, Mission Locale, etc...) et intervenir notamment en matière d'accueil, d'orientation, de formation et d'insertion des demandeurs d'emploi. Elles devront également faciliter l'accès à tous les dispositifs relatifs à la création d'entreprise. La mise en place des maisons de l'emploi sera soumise à l'approbation de l'assemblée départementale lors du vote de son budget supplémentaire.

## Emplois aidés

# Un témoignage encourageant

**Les premiers résultats l'attestent. La convention de partenariat signée entre l'Etat et le Conseil général pour la mise en œuvre des mesures du pilier "emploi" du plan de cohésion sociale commence à porter ses fruits. Le témoignage de Jeanine Abdallah, bénéficiaire d'un contrat aidé est encourageant.**



Au travers de cette convention, la Sarthe a choisi de mettre l'accent sur la promotion des contrats pour faciliter l'insertion professionnelle des allocataires du RMI, de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation de parent isolé qui rencontrent des difficultés particulières d'accès à l'emploi.

Depuis mars 2004, le Conseil général a mis en place 154 contrats RMA. Jeanine Abdallah a ainsi été embauchée par le Groupement d'Employeur Cénotis. Depuis, son avenir professionnel semble très prometteur. *"Je vis seule et j'éleve mes deux enfants. J'étais au RMI et je recherchais un travail. On m'a proposé ce contrat RMA. Je dois avouer que c'est un contrat très intéressant qui permet de reprendre espoir et retrouver confiance en soi sur le plan professionnel. De plus, il y a un encadrement rassurant puisque je suis suivie par un référent pour régler les petits problèmes que j'ai pu rencontrer. Tout se passe bien. Mon contrat a été prolongé et ma fonction a évolué. C'était au départ un poste purement*

*administratif ; maintenant je fais également de la télé-prospection auprès des entreprises sarthoises.*

*Aujourd'hui je n'ai plus besoin d'aller voir l'assistante sociale pour m'aider à régler une facture d'électricité. J'ai acquis une autonomie financière. D'ailleurs je passe mon permis de conduire".*

Un témoignage qui montre que ces différentes mesures peuvent redonner un élan aux plus démunis.

### Liste des contrats aidés

#### Dans le secteur marchand :

- le Contrat d'Insertion Revenu Minimum d'Activité (CI-RMA),
- le Contrat Initiative Emploi (CIE).

#### Dans le secteur non marchand :

- le Contrat d'Avenir,
- le Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE).

## Agriculture raisonnée

# Conjuguer la terre au futur

**Le Conseil général est un partenaire fidèle de la Chambre d'agriculture. Petit tour d'horizon avec Gérard Véron, président de la commission de l'agriculture et de l'équipement rural du Conseil général.**

**La rédaction : "Le Conseil général a-t-il développé un partenariat particulier avec la Chambre d'agriculture ?"**



**Gérard Véron :** "Depuis de nombreuses années, le Conseil général est partenaire de la Chambre d'agriculture pour l'accompagnement technique des agriculteurs (conseils, expérimentations...).

Cette année, afin d'anticiper les impacts de la nouvelle politique agricole commune (PAC), la chambre réalise avec le soutien financier du Conseil général une étude destinée à analyser les différents scénarii qui pourraient se mettre en place. Il conviendra ensuite de déterminer quelle "Ferme Sarthe" nous voulons pour demain et quels moyens se donner pour atteindre le scénario retenu.

Nous pressentons que nos aides à la production vont être amenées à se modifier. Nous travaillons actuellement avec la Direction Départementale de l'Agriculture pour mettre en place une aide à l'amélioration des bâtiments d'élevage.

En parallèle, ces dernières années, le Conseil général a développé un partenariat axé sur la protection de l'environnement avec notamment la gestion de la fertilisation, une meilleure utilisation des pesticides, le recyclage des déchets agricoles ou encore la gestion qualitative et quantitative de l'eau. C'est dans ce cadre notamment que nous avons apporté notre aide à l'opération classeur Fertyl".

**La rédaction : "Qu'est ce que le classeur Fertyl ?"**

**Gérard Véron :** "La gestion de la fertilisation des sols est un enjeu majeur de l'agriculture de demain aussi bien sur le plan de l'environnement, de l'économie, avec la maîtrise des coûts de l'exploitation, que sur le plan réglementaire. La complexité de la réglementation est grande selon la situation géographique des exploitations, selon leurs types de production... la Chambre d'agriculture vient donc de réaliser des fiches techniques adaptées à chaque situation regroupées au sein d'un classeur. Le Conseil général a apporté son soutien financier à hauteur de 15 250 €".

**La rédaction : "En terme d'environnement menez-vous de nouvelles actions ?"**

**Gérard Véron :** "Oui. Nous subventionnons une expérimentation agricole sur l'utilisation de biocarburants, en partenariat avec l'union des CUMA et l'ADEAS CIVAM.

Notre aide porte notamment sur l'achat d'une presse à huile pure. Le pressage de colza ou de tournesol, produit sur une exploitation agricole, permet d'obtenir, d'une part, de l'huile qui peut être utilisée pure ou en mélange comme combustible dans les tracteurs et, d'autre part, des tourteaux utilisables pour l'alimentation du bétail. Compte tenu de la législation, seule est envisagée une démarche à l'échelle des exploitations : production et utilisation en interne".



## Les 3 E sur le plat

Une action de sensibilisation sur l'agriculture durable a été menée au mois d'avril par l'ADEAS-Civam auprès de 3 classes de BTS ACSE de différents lycées agricoles (Bernay, Rouillon et Val de Sarthe). Des agriculteurs ont présenté leur façon de marier Economie, Ethique et Environnement (les 3 E) dans le cadre du développement durable. Les élèves ont pu visiter trois exploitations le matin, et échanger l'après midi au lycée agricole de Rouillon lors d'une restitution-débat sur l'engagement de l'agriculteur vers plus de durabilité.

Persuadée que les principes du développement durable constituent des bases solides qui aideront chacun à construire ses projets personnels et professionnels, l'ADEAS-Civam espère avoir porté sa pierre aux 90 élèves présents à cette journée. Encouragée par le succès de ce premier rendez-vous, l'équipe de l'ADEAS-Civam envisage déjà une suite, sans casser d' "E" évidemment !



## Les 12 communes concernées par la 1<sup>ère</sup> phase

- La Chapelle-Gaugain
- Cogners
- Saint-Georges-de-la-Couée
- Sainte-Osmane
- Tresson
- Vancé
- Berfay
- Coudrecieux
- Semur-en-Vallon
- Valennes
- Savigné-sous-Le Lude

## Les 11 communes concernées par la 2<sup>de</sup> phase

- Vernie
- Dehault
- Saint-Georges-du-Rosay
- Flée
- Jupilles
- Beaumont-Pied-de-Bœuf
- Thoiré-sur-Dinan
- Douillet
- Poillé-sur-Vègre
- Saint-Denis-des-Coudrais
- Volnay

## Téléphonie mobile

# Assurer une meilleure couverture

**Dans le cadre d'un exemplaire partenariat, le Conseil général procède actuellement à la pose de sept pylônes destinés à garantir aux usagers du téléphone portable une portée d'utilisation optimale.**

En dépit des nombreux progrès réalisés au cours de ces dernières années, certaines communes sarthoises ne bénéficient toujours pas d'une couverture efficace des opérateurs mobiles. Soucieux de permettre aux habitants des communes concernées d'utiliser sans soucis leur téléphone portable, le Conseil général a décidé, en partenariat avec les opérateurs mobiles, l'Etat et les 12 communes intéressées par le projet, de lancer un vaste chantier de construction de sept pylônes et d'équiper un château d'eau du matériel nécessaire pour couvrir efficacement ces territoires. Le Département assure la maîtrise d'ouvrage de ces installations tandis que les opérateurs prennent en charge l'équipement des pylônes construits. Les sites doivent être mis à disposition des opérateurs d'ici la fin du mois de juillet. Ces derniers se sont engagés à équiper les ouvrages rapidement afin que les services soient progressivement mis en œuvre d'ici la fin de l'année. Sans attendre l'achèvement de cette première phase, une concertation pour la mise en œuvre d'un second chantier concernant cette fois-ci 11 communes supplémentaires vient d'être engagée. Ce nouveau chantier sera entièrement initié et financé par les opérateurs.

Conscient que l'impact de ces ouvrages sur l'environnement peut être limité sans être totalement supprimé, le Département a choisi, pour la conduite de ce chantier, une gestion exemplaire dans le domaine du respect de l'environnement et du développement durable en limitant notamment au maximum la nuisances sur les paysages par des implantations réfléchies et un dispositif de dissimulation.



## Aménagement des routes

# Le Conseil général s'applique

**Aux quatre coins du département, le Conseil général œuvre sans relâche pour améliorer chaque jour la circulation routière sur le réseau départemental. Château-du-Loir, Ballon ou encore Mamers et Noyen en sont des exemples concrets.**



### **RD 6 : de Ballon à l'échangeur de l'A 28**

Une première tranche de travaux est en cours sur la RD 6 (au départ de l'échangeur de l'A28 en direction de Ballon). Elle consiste en l'élargissement de la voie, la mise en sécurisation des accotements, la rectification de deux virages sur l'itinéraire et la sécurisation des carrefours existants. Une deuxième tranche de travaux identiques sur une seconde portion de la RD 6 devrait débuter début septembre. Le coût total de l'opération s'élève à 1,515 M€.

### **RD 300 : axe Le Mans Mamers via Ballon**

Le Conseil général a voté 1,53 M€ au budget 2005 pour des travaux de modernisation de cette route entre Courgain et Montrenault (commune de Saosnes). A terme, il est envisagé une restructuration complète de la RD 300. En effet, cette section sinueuse, qui supporte un trafic d'environ 2 200 véhicules/jour, n'offrirait quasiment aucune possibilité de dépassement.

La première période de travaux débutera en octobre (fin prévue en avril 2006) au départ du panneau d'agglomération de Courgain côté Mamers jusqu'à proximité du cimetière de Saint-Calez-en-Saosnois (150 m avant).

### **Carrefour de la Croix Georgette au Mans**

Le Conseil général a décidé de réaliser un carrefour giratoire en remplacement des feux existants afin de fluidifier le trafic et d'améliorer les conditions de circulation et de sécurité routière.

La phase d'acquisition foncière s'est achevée à la fin de l'année 2004. Les travaux ont démarré début 2005 et devraient s'achever courant juillet.

Le coût total de cette opération s'élève à 860 000 € TTC pour les acquisitions et 600 000 € TTC pour les travaux. Le Mans Métropole devrait participer au financement à hauteur de 50%.

### **Itinéraire Le Mans - Sablé sur Sarthe**

#### **Travaux entre La Suze-sur-Sarthe et Parcé-sur-Sarthe**

Les travaux vont se poursuivre avec notamment des aménagements paysagers au carrefour avec la route d'Avoise cet hiver. Ainsi s'achèvera la modernisation de près de 15,4 km entre La Suze-sur-Sarthe et Parcé-sur-Sarthe. Au total en 5 ans, le Conseil général a investi près de 9 millions d'euros dans l'itinéraire Le Mans - Sablé, avec l'aide de la région des Pays de la Loire qui a participé à hauteur de 30 à 50 % selon les sections.

#### **Une nouvelle voie au nord de Château-du-Loir**

Pour ne pas aggraver la situation dans le centre de cette ville avec notamment l'ouverture prochaine d'un échangeur de l'A28, le Conseil général a décidé de créer un barreau routier. Il est situé entièrement sur la commune de Luceau au Nord Ouest de Château-du-Loir, entre la RN 138 et la RD 305.

Après la réalisation d'un rond point sur la RN 138, les travaux continuent : terrassement, chaussées, raccordement aux voies communales, pose de glissières de sécurité... La mise en service devrait avoir lieu en fin d'année.

Le coût de l'opération est estimé à 5,23 M€ avec une participation de 3,95 M€ pour le Conseil général et 1,28 M€ pour la ville de Château-du-Loir.



## Témoignage de Jean-Pierre Chauveau, président de la commission des routes et des infrastructures.

*"En premier lieu, le Conseil général entretient les routes départementales pour offrir aux usagers de la route une infrastructure sécurisée. Mais le Département ne se contente pas de cela. Il conçoit les routes comme un véritable outil d'aménagement du territoire. Ainsi, la réfection de l'axe Le Mans Sablé (RD 309), la création d'un barreau routier reliant la sortie de l'échangeur de l'A 28 au nord de Château-du-Loir ou encore la réfection de la route départementale 300 Le Mans Mamers via Ballon permettent d'alléger le trafic sur les voies principales en proposant aux automobilistes des temps de déplacements d'une plus grande régularité".*



## LA FERTÉ-BERNARD

L'Agence de l'Eau, le Conseil général, la Fédération de pêche, le Conseil régional et le Syndicat Mixte de l'Huisne se sont unis pour la mise en place d'un Contrat Restauration Entretien de l'Huisne. *"Ce programme de travaux, élaboré après concertation avec les acteurs et riverains, s'étale sur cinq ans et coûtera plus d'un million d'euros"* déclarait Charles Somaré, Président du Syndicat mixte de l'Huisne et Conseiller général du canton de la Ferté-Bernard lors de la signature de convention. Cette restauration vise à la reconquête de la qualité des eaux.

Au cours de ces quatre prochaines années le cours d'eau dans son intégralité devra avoir été restauré, la cinquième année verra le début des interventions d'entretien. Les secteurs prioritaires pour 2006 sont ceux compris entre Vouvray-sur-Huisne et Connerré, puis entre Montfort-le-Gesnois et Saint-Mars-la-Brière.

## SAINT-CALAIS

Dans le cadre de sa politique d'animation du patrimoine sarthois, le Conseil général vient d'attribuer son label "Patrimoine vivant" à l'association "Il était une fois Courtanvaux".

Créé en 1999 par le Conseil général, le label "Patrimoine vivant" permet d'apporter un soutien financier aux associations ou communes organisant des saisons culturelles dans des lieux à caractère patrimonial (châteaux, cha-

nelles, prieurés...). *"Ce label donne aux associations la possibilité d'établir un programme de qualité et de faire connaître les lieux de caractère qu'elles animent, le plus souvent situés en zone rurale"* a expliqué Chantal Albagli lors de la signature de convention.

Concrètement, les 14 associations perçoivent du Conseil général une aide financière de 5 336 € par an et par lieu.

## LE MANS SUD-EST

La commune de Ruaudin dispose désormais d'une bibliothèque située dans l'ancienne école maternelle devenue un espace culturel.

*"Cette implantation répond à la nouvelle politique du Conseil général de soutenir les communes pour la création ou la modernisation des espaces publics de lecture. L'objectif est de permettre à chaque habitant de la Sarthe d'accéder à une bibliothèque à proximité de son lieu de vie"* expliquait Jean-Marie Geveaux, Vice-président du Conseil général, lors de l'inauguration. Outre l'aide financière apportée par le Département, une formation des professionnels et des bénévoles a été réalisée par le service de la Bibliothèque départementale. Une dotation d'ouvrages pour les deux premières années d'ouverture permet d'abonder le stock de livres de la bibliothèque que le bibliobus vient également enrichir.



*"Je tiens à remercier la Bibliothèque départementale pour son aide précieuse"* a ajouté Alain Delafoy, maire de Ruaudin, qui a également salué les bénévoles, l'association "expression artistique" mais aussi les habitants de Ruaudin qui ont offert spontanément des livres.

*"L'aménagement de ce lieu de culture et d'échanges est un véritable atout pour le rayonnement de Ruaudin"* a conclu Christophe Counil, Conseiller général du canton.

Le coût de cette opération s'élève à plus de 79 000 €. Le Conseil général est intervenu à hauteur de 32 290 €.

## CHÂTEAU-DU-LOIR



Guy Hennequin, maire, Béatrice Pavy, conseiller général du canton et de nombreux invités ont inauguré la nouvelle salle polyvalente de Dis-say-sous-Courcillon. En effet, l'ancien bâtiment devenu inadapté vient d'être complètement rénové. Réaménagement de la cuisine, rampe pour les personnes handicapées, nouveau bloc sanitaire, installation d'un bar, rénovation des murs... les 160 m<sup>2</sup> sont désormais de nouveau accessibles à tous. Le coût total de cette opération s'élève à 800 000 €. Le Conseil général est intervenu à hauteur de 23%.

L'association "Les Amis de Sainte Cécile" à Flée vient d'intégrer le réseau "Patrimoine vivant" du Conseil général. Soucieux de valoriser au mieux la chapelle Sainte Cécile située sur les hauteurs de Flée, les membres multiplient les animations pour mettre en valeur ce patrimoine en cours de restauration. "Nous espérons ainsi que la population se réapproprie ce lieu" confiait Myriam Fertey Maudet, présidente de l'association et maire de Flée. "Le but de ce label est effectivement d'apporter des spectacles de qualité mettant en valeur le lieu. Avec 14 associations labellisées, "Patrimoine vivant" commence à couvrir de façon homogène notre département" a précisé Béatrice Pavy, député et conseiller général du canton lors de la signature de convention.

## SABLÉ-SUR-SARTHE

La Ville de Sablé sur Sarthe, l'association locale des commerçants Sablé Action et la mission des métiers d'art des Pays de Loire ont organisé la première édition du marché de l'artisanat à l'occasion de l'inauguration du centre ancien de cette ville. Pierre Touchard, maire et conseiller général, François Fillon, président de la Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe et de nombreuses personnalités ont ainsi parcouru les rues de ce centre restauré et rencontré les 80 artisans créateurs présents.

Deux années de travaux auront été nécessaires pour la première phase de réhabilitation de ce centre ancien. Travaux d'enfouissement des réseaux électrique, téléphonique et d'éclairage public. Renouvellement du réseau d'assainisse-

ment et création du réseau d'eaux pluviales dans un second temps. Enfin aménagement de la voirie définitive et installation de nouveaux matériels d'éclairage public.

Cette opération a coûté plus de 2 M €. Le Conseil général est intervenu à hauteur de 101 500 € pour l'enfouissement des réseaux. Ce premier secteur terminé, une deuxième tranche de travaux va démarrer à l'automne pour le reste du centre ancien.



## LE MANS EST-VILLE

Le centre médico-psychopédagogique du Mans (CMPP) dispose désormais d'un nouveau bâtiment situé rue d'Australie au Mans, l'espace Françoise Dolto. Placé sous l'égide de l'association départementale des Pupilles de l'enseignement public (PEP), le CMPP est un centre de consultation et de traitement se référant

à la psychanalyse pour les enfants et les adolescents de 5 à 16 ans en difficulté ou en très grande souffrance. "En 2004, plus de 1000 enfants ont ainsi été accueillis" a signalé Michel Goupil, président de PEP 72. L'inauguration a eu lieu en présence de Stéphane Bouillon, préfet, Jean-Marie

Geveaux, vice-président du Conseil général, Jacqueline Pédoya, conseiller général du canton, Jean-Claude Boulard, maire du Mans, Jean-Claude Rouanet, inspecteur d'académie et de nombreuses autres personnalités.





## MONTFORT-LE-GESNOIS

La nouvelle halle aux sports de Connerré a été inaugurée par Marcel-Pierre Cléach, premier vice-président du Conseil général et Suzanne Jalinier, maire de la commune en présence de Christine Marchand, présidente de la Communauté de communes du Pays des Brières et du Gesnois et de nombreuses personnalités locales. Le nouveau bâtiment qui s'étend sur 1 665 m<sup>2</sup>, propose de nombreuses possibilités d'activités sportives aux associations locales et aux élèves du collège André Gruger. Le coût total de la construction s'élève à 1 293 313 €. Le Conseil général apporte une contribution financière de 20 % à la réalisation de ce nouvel espace sportif.

## LE MANS CENTRE

L'office public d'aménagement et de construction Sarthe Habitat a ouvert une agence, rue d'Alger au Mans. Cet espace est dédié à la vente de logements neufs en accession sociale à la propriété. Inauguré par Marcel-Pierre Cléach, président de Sarthe-Habitat, aux côtés de Jean-Marie Geveaux, député et Jany Jouy,

directrice de l'organisme, cet espace vise à accueillir le public pour lui offrir le maximum d'informations sur les démarches à entreprendre pour devenir propriétaire. *“ La demande est là. Nous allons tenter de la satisfaire en proposant à la vente 30 logements neufs par an ”* a souligné Marcel-Pierre Cléach.

## SARTHE

Accueillie dans les locaux du Département, Place Aristide Briand au Mans par François Jacob, vice-président du Conseil général, Adélaïde Moundele-Ngollo, Ministre du Commerce, de la Consommation et des Approvisionnements du gouvernement de la République du Congo Brazzaville a chaleureusement remercié les bénévoles de l'Association sarthoise Congo Brazzaville, présidée par Bernard N'kaloulou, qui s'emploie à collecter du matériel sanitaire et scolaire en faveur de ce pays africain. Une action très appréciée qui devrait se traduire dans les prochains mois par une nouvelle intervention, principalement dans le domaine sanitaire, dont la population du Congo Brazzaville attend beaucoup.



LA SARTHE

## PONTVALLAIN



Le projet anti-vitesse et l'aménagement de l'avenue des Grillons à Yvré-le-Pôlin ont été inaugurés par Roland du Luart, président du Conseil général et Gérard Véron, conseiller général, en présence de Jean-Marc Sénateur, sous-préfet et Jean-Louis Brou, maire de la commune. Le chantier a duré six mois. Les travaux, réalisés à l'entrée du village en provenance de Cérans-Foulletourte garantissent désormais une meilleure sécurité pour les usagers de la route et les riverains, dont la consultation a été prise en compte. Ces aménagements ont coûté 300 000 € avec une participation de 48 000 € du Conseil général.



## SARTHE



Dans le cadre d'une réunion régionale consacrée à la géomatique, organisée à l'Abbaye de l'Epau, Marcel-Pierre Cléach pour le Conseil général et Daniel Crinière pour Le Mans Métropole ont signé une convention qui prévoit le partage des données informatiques et géographiques afin de créer une base sarthoise commune. Dans la pratique, le Conseil général va transmettre des informations concernant les circonscriptions d'action sociale, les crèches, les collèges, les antennes d'action sociale à l'enfance sur le secteur de la communauté urbaine. En contre-partie, Le Mans Métropole confie notamment le cadastre des communes et le réseau de voirie. Au final, toutes ces informations vont être rassemblées et informatisées pour une meilleure utilisation.

## MALICORNE

Malicorne vient de recevoir le label "ville et métiers d'art". C'est une première dans la région des Pays de la Loire. Cette distinction salue le travail remarquable entretenu depuis plus de 250 ans dans le domaine de la faïencerie d'art. Malicorne fait désormais partie d'un cercle très fermé composé à l'heure actuelle de 48 communes françaises.

## VIBRAYE

Roland Pitard, maire de Dollon, et ses conseillers municipaux ont convié la population et les élus à trois inaugurations d'installations essentielles au développement de la commune. Roland du Luart, Président du Conseil général, Solange d'Harcourt, Conseiller général du canton, Dominique Le Mener, Député, et Stéphane Bouillon, Préfet, ont pu découvrir le nouvel aménagement de la Rue de la Gare permettant une meilleure sécurité pour les usagers avec notamment le reprofilage de la chaussée, la construction de trottoirs, l'enfouissement des réseaux et l'aménagement paysager.

Le nouveau bâtiment du restaurant scolaire à proximité des écoles était également à l'honneur. La mairie a opté pour la construction d'un nouveau bâtiment situé à proximité des écoles, qui répond désormais aux normes et possède une plus

grande capacité d'accueil.

Par ailleurs, les élus ont également visité la nouvelle station d'épuration. Construite il y a plus de quarante ans, l'ancienne station était parmi les premières constructions sarthoises rurales et n'était plus adaptée à la population.

Le coût total de l'ensemble de ces travaux s'élève à 1 832 690 €. Le Conseil général a participé à hauteur de 425 814 € toutes subventions confondues.



## LE MANS SUD-OUEST

Inaugurée par Béatrice Pavy, présidente de la commission des Affaires Sociales du Conseil général, Jean-Marie Geveaux, député et André Langevin, conseiller général, la Résidence de Pontlieue accueille 70 personnes. Située dans l'ancienne clinique, la maison de retraite possède une capacité de 100 lits.

Dirigé par Catherine Lonvis, l'établissement, qui bénéficie du soutien du Département, emploie 28 salariés. De nombreuses activités sont ainsi proposées aux résidents : ateliers ludiques, chants, danses et aussi des échanges avec d'autres établissements. Parmi les projets figure celui de l'aménagement du jardin au bord de l'Huisne pour les promeneurs de la résidence ainsi qu'une démarche de certification. De plus, un accueil de jour des personnes désorientées devrait être bientôt opérationnel.



## Spéctacles

### SILLÉ LE GUILLAUME

Samedi 16 juillet à 21h30, dans le cadre du Festival Charnie Champagne, théâtre "le mariage de Figaro" de Beaumarchais par la Cie Colette Roumanoff au château. Tél. : 02 43 95 05 10.

### ASNIÈRES-SUR-VÈGRE

Vendredi 22 juillet à 21h, soirée musicale en partenariat avec la Jivasnières. Tél. : 02 43 92 40 47.

Les 5 et 6 août à 21h au Temple, théâtre "le mariage de ma cousine" de Didier Bardoux avec la Cie NBA.

### LOUPLANDE



Samedi 23 juillet à 21h30, dans le cadre du Festival Charnie Champagne, théâtre "les caprices de Marianne" d'Alfred de Musset mis en scène par Catherine Brioux au château de Maquillé.

Tél. : 02 43 95 05 10.

### LAVARÉ

Samedi 6 août à 21h, "Plat de résistance" de Jean-Yves Picq, création du Théâtre de l'Ephémère. Performance théâtrale et culinaire à l'Eglise Saint-Pierre. Association "Le bois aux moines" tél. : 02 43 93 68 61.

### JOUÉ-EN-CHARNIE

Samedi 29 juillet à 21h30, dans le cadre du Festival Charnie Champagne, théâtre "le malade imaginaire" de Molière par la Cie Candelà au manoir de Beaumont.

Tél. : 02 43 95 05 10.

### CHEVILLÉ

Samedi 3 septembre, cinéma en plein air pour la fête de l'association "Chevillé au fil du temps". Tél. : 02 43 95 67 24.

### MANSIGNÉ

Festival "Village d'art et culture", le dimanche 14 août. Expositions, concerts, artisanat d'art...

### MONTBIZOT



Samedi 27 août à partir de 19h, le festival Tériaki propose de multiples concerts sur scène et sous chapiteau avec la présence de nombreux groupes tels que le collectif Slang, Fanga, Bananas at the audience (noise hardcore, lyon), Miss sonic et cajibi.

<http://www.teriaki.free.fr>

### SAINT-JEAN D'ASSÉ

Dimanche 24 juillet à 17h l'association des Amis de Notre Dame des Champs propose un intermède musical en l'église Notre Dame des Champs.

Tél. : 02 43 25 25 47.

Dimanche 4 septembre à

16h, conférence de Thierry Deshaies "Saint Exupéry en Sarthe, légende et réalité".

### ST-LÉONARD-DES-BOIS

Dimanche 21 août, fête des métiers d'art avec plus de 70 exposants.

Tél. : 02 43 86 30 32.

## Expositions

### LOUÉ

Jusqu'au 15 août, exposition des œuvres de Youri Papin, jeune artiste sarthois, "à l'Âme art - l'âme son".

### VIVOIN



Jusqu'au 18 septembre, Lucas Grandin et Jean-Guillaume Lecourt prennent possession du prieuré de Vivoin pour exposer leurs œuvres. "Été 72" est une exposition de photographies, vidéos et installations sonores...

Tél. : 02 43 97 04 36.

### BOURG-LE-ROI

Durant tout l'été, démonstration de broderie au musée du Point de Beauvais le samedi et le dimanche, de 15h à 18h30.

Tél. : 02 33 82 70 77.

### FLÉE

Dimanche 24 juillet à 17h, "à la découverte de la harpe" par Armelle Gourlaouën, harpiste aux trois harpes à la Chapelle Sainte Cécile.

Tél. 02 43 79 07 00.

### LE MANS



Le Musée de la Reine Bérengère abrite jusqu'au 21 août les terres vernissées de Gérard Larchens.

Tél. : 02 43 47 38 51.

### CHÂTEAU-DU-LOIR

Le Club des Collections et Passions du Val de Loir organise le 19e forum national des collectionneurs et passionnés les 27 et 28 août. Plus de 180 exposants et des animations diverses à retrouver à la salle omnisport du COSEC.

## Animations

### LA FLÈCHE



Chaque dimanche matin de juillet et août de 10h à 12h30, visite du théâtre de la Halle au Blé.

Tél. : 02 43 94 08 99.

### BEILLÉ

Les 15 et 22 juillet et le 5 août, la Transvap propose "le train du patrimoine de la Vallée de la Jousse" en collaboration avec les communes et associations implantées sur ce territoire.

Tél. : 02 43 89 00 37

### MOULINS-LE-CARBONNEL



Dimanche 11 septembre de 9h à 17h, le Foyer rural des Alpes mancelles organise "les Alpes mancelles au pas de l'âne".

Tél. : 02 33 32 95 53.

### NEUVY-EN-CHAMPAGNE

Dimanche 11 septembre de 9h à 18h, salon de l'instrument de musique d'occasion et de collection.

Tél. : 02 43 20 27 73.

### MALICORNE

Vendredi 15 juillet, l'Espace Faïence de Malicorne propose une invitation à la flânerie nocturne. Des animations "autour du tour" sont au programme tous les dimanches après-midi jusqu'au 11 septembre. Une initiation à la technique du Raku est également organisée le samedi 23 juillet.

Tél. : 02 43 48 07 17.

### SABLÉ-SUR-SARTHE

Du 18 au 28 août, stage de danses et musiques anciennes proposé par l'Académie de Sablé. Renseignements au 02 43 62 22 20.

### THOIRÉ-SUR-DINAN

Samedi 10 septembre de 14h à 18h30, rando-thèmes "quand les poètes demandent des comptes à Dieu" proposé par le Foyer rural de Jupilles.

Tél. : 02 43 79 48 51.

## Télé

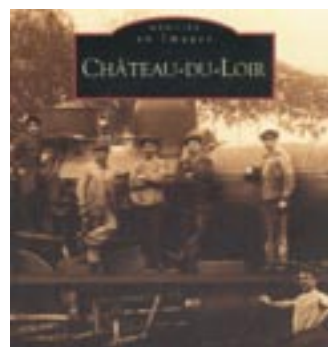
Les programmes de la chaîne de télévision Canal 8 sont désormais visibles de tous les habitants de l'agglomération mancelle et au même au-delà.

Pour recevoir Canal 8, faire une recherche de fréquence ou se caler manuellement sur le canal 51. Si nécessaire, diriger l'antenne de réception vers le site d'émission (la tour Émeraude au Mans).

## Livres

### Jean-Louis Détrouat,

membre de l'association "les auteurs du Maine et du Loir" a consigné neuf nouvelles dans un livre intitulé "Destinées". On y retrouve pêle mêle les variations de l'amour, la lassitude du citadin ou encore une enquête policière... Disponible dans de nombreuses librairies mancelles.



Armand Calvaire vient de publier un ouvrage sur la commune de Château du Loir dans la collection "mémoires en images" des éditions Alan Sutton. 220 vues ont ainsi été soigneusement sélectionnées par l'auteur pour nous faire découvrir la cité castélorienne dans la première moitié du 20e siècle.



Il y a 50 ans, le 11 juin 1955, le circuit du Mans connaissait la plus meurtrière des catastrophes enregistrées lors d'une course auto-

mobile. Michel Bonté a repris son stylo de journaliste pour approfondir les multiples reportages réalisés tout au long de sa carrière. "11 juin 1955" est le résultat de sa plus longue enquête professionnelle. BA Editions.

"Sale histoire aux 24 Heures du Mans pour Julien Vilbert". Une nouvelle aventure pour cet ancien capitaine des commandos d'élite de l'Armée de terre écrite par le marollais Guy Hervé aux éditions L'Eleu. "Accident, incendie... Il faudra bien un Julien Vilbert pour la sortie du cauchemar." Disponible en librairies, maisons de la presse et grandes surfaces du département.



"Maisons de maître et Demeures Rurales de la Sarthe" s'inscrit dans la continuité des "Manoirs dans la Sarthe". Philippe Grégoire s'appuie sur des pièces d'archives, sur le témoignage de mémorialistes locaux, sur la littérature et les traités de l'époque pour décrire l'organisation de la vie sociale et familiale et le mode d'exploitation des terres. Disponible en librairie.

## Les belles promesses d'Ophélie

Native de Saint-Léonard-des-Bois comme l'illustre championne du monde de VTT et de cyclo cross, Laurence Leboucher, Ophélie Bellé affiche de belles promesses en judo. L'élève du collège des Alpes Mancelles à Moulins-le-Carbonnel a remporté une jolie médaille d'argent sur le tatamis du Mans lors des championnats interrégionaux. C'est la concrétisation d'un talent naissant mais aussi celui d'une passion partagée avec son père, lui aussi champion de judo. Studieuse et appliquée, la jeune judoka sarthoise apprend vite sous l'autorité d'Alain Grainorge, son professeur.

En obtenant ce résultat probant au niveau régional, Ophélie s'ouvre les portes d'une carrière prometteuse dans la catégorie supérieure. Un pas supplémentaire qui doit l'amener rapidement vers une ceinture noire et des rêves de titres nationaux en attendant une participation aux Jeux Olympiques, qui sait...

## Le MUC 72 en Ligue 1

# Objectif : assurer le maintien !

**Les supporters sarthois ont dignement célébré la remontée du MUC 72 en ligue 1. Et c'est avec impatience et le cœur rempli d'espoir qu'ils attendent désormais le coup d'envoi de la nouvelle saison du club sarthois dans l'élite du football français.**



La fête est finie. Les joueurs ont repris le chemin de l'entraînement sous la houlette de Frédéric Hantz. Le coach sarthois, fort de ses résultats flatteurs depuis six mois, s'est constitué un solide groupe pour aborder, avec confiance, ce retour en Ligue 1. Car du côté du MUC 72, soutenu par le Conseil général, le mot d'ordre est clair : assurer le maintien pour ne pas revivre une nouvelle désillusion au plus haut niveau du football français. L'expérience acquise constitue un précieux atout. Que ce soit du côté des dirigeants, des joueurs, de l'encadrement ou des supporters, tout le monde a retenu la leçon de la première saison manquée en Ligue 1. Cette fois-ci, le président du club, Henri Legarda et ses troupes entendent bien transformer victorieusement l'essai pour s'installer durablement

dans l'élite.

Le challenge s'annonce difficile. Face aux grosses pointures du championnat, Lyon, Monaco, Lille, PSG et Marseille, la lutte promet d'être âpre. Frédéric Hantz et ses joueurs sont prévenus. Les joutes de la Ligue 1 sont féroces. Chaque point compte. D'où l'obligation d'engranger, dès le début de la compétition, le maximum de bons résultats. Un élément souvent décisif pour aborder, plus sereinement, les longues soirées de l'hiver et ses terrains lourds.

Pour l'heure, la confiance règne dans les rangs du MUC 72 qui compte bien sur son fidèle public, prêt à enflammer ce bon vieux stade Léon Bollée et porter fièrement les couleurs sarthoises lors de cette nouvelle et très attendue saison en Ligue 1.

## Raid Equestre de la Sarthe

# La chevauchée fantastique

**La cinquième édition du Raid Equestre de la Sarthe devrait cette année encore rassembler plus d'une centaine de cavaliers sur un magnifique parcours sportif tracé sur les chemins bucoliques de la Vallée du Loir. Spectacle assuré !**

Comme en 2004, l'épreuve organisée par l'Association Pôle Endurance Lucéen le dimanche 11 septembre se déroulera au départ de la station des Haras nationaux du Grand Lucé dans l'environnement exceptionnel de la forêt de Bercé et des chemins alentours. Innovation sportive importante cette année, le Raid Equestre de la Sarthe, soutenu par le Conseil général, devient l'épreuve du championnat régional des Pays de la Loire. Hormis

les épreuves jeunes chevaux, la course compte des compétitions de niveaux départemental, régional et national. La qualité du spectacle promet donc d'être au rendez-vous de ce raid qui reste l'épreuve régionale d'endurance la mieux reconnue. Outre la possibilité d'assister à la chevauchée fantastique des cavaliers, le public se verra proposer par les organisateurs de nombreuses animations sur le site du haras de Brassé.



## Le programme

**11 heures**

**Départ des courses**

**17 heures**

**Présentation des pur-sang arabes des haras nationaux**

**18 heures**

**remises des prix**

**Entrée libre**

**Renseignements**

[www.endurance.toutoutour.com](http://www.endurance.toutoutour.com)

## Basket-Ball

Dans le cadre du "Projet France" parrainé par le Comité Départemental de Basket-Ball, le club des Jeunesses sportives de Coulaines a évolué cette saison dans le Championnat de France minimes féminin. Cette équipe est devenue Championne de France en battant Villeurbanne en finale à Saintes. Un bel exploit pour cette valeureuse formation soutenue par le Conseil général qui a pour l'occasion apporté son soutien financier et son aide logistique lors des déplacements à Blois et Saintes.

Le magazine du Conseil général





## La Sarthe sur le podium !

Les couleurs sarthoises brillent sur les greens ! L'équipe masculine de la Sarthe a en effet terminé à la seconde place des 24 heures de golf qui traditionnellement lancent la folle semaine des 24 heures du Mans auto. Un beau résultat qui vient ainsi confirmer la bonne série du golf départemental en compétition. Quant à l'équipe féminine engagée dans ces 24 heures de golf, qui avait lieu sur le parcours de Mulsanne, elle se classe au douzième rang.



## Golf

# Le Lycée Sud champion de France !

Chapeau les lycéens sarthois ! Ils viennent de décrocher le titre de champion de France de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) par équipe sur le magnifique green de Sablé !



Le golf est encore loin de rivaliser avec la pratique du football ou du basket dans le cœur des jeunes Sarthois. Pour autant, il existe bel et bien du talent parmi ceux que se lancent dans cette discipline sportive dans le département. La preuve ! L'équipe du Lycée Le Mans Sud, composée de Cyril et Whitney Iyan Folliance, Pierre Lemarchand, Julien Pierre et Adrien Trudelle, vient d'être sacrée championne de France UNSS sur le parcours de Sablé-sur-Sarthe. Un authen-

tique exploit chaleureusement salué par Jean-Marie Geveaux, président de la commission de l'Education, de la Formation, de la Jeunesse, des Sports et des Transports du Conseil général et Véronique Rivron, conseiller général et dirigeante nationale de la Fédération française de golf. "C'est un beau succès pour nos jeunes et un formidable encouragement pour le développement du golf dans le département" se sont-ils félicités. Un résultat probant auquel il convient d'associer les autres formations sarthoises présentes lors de ce championnat de France, le Lycée Colbert de Torcy, le collège Reverdy à Sablé et le collège Alfred de Musset d'Ecommoy.

## Musée automobile de la Sarthe

# La légende sous vos yeux

**Depuis plus d'un siècle, la Sarthe voue une passion sans partage à l'histoire automobile. D'où la naissance, il y a plus de quarante ans d'un musée riche de l'une des plus belles collections de voitures de compétition. A découvrir.**

Le musée de l'automobile est le fruit d'une volonté conjointe du Conseil général de la Sarthe et de l'Automobile Club de l'Ouest. Depuis Juin 1991, il est installé dans un nouveau bâtiment construit spécialement pour lui. D'architecture audacieuse, il évoque le mouvement et la vitesse. L'ACO, créateur et organisateur des 24 Heures du Mans, a mis à la disposition du Musée l'essentiel de sa très belle collection automobile.

Aujourd'hui, sur 4 000 m<sup>2</sup>, l'exposition regroupe plus de 150 véhicules dont une vingtaine de motos et une quarantaine de voitures de course historiques, parmi lesquelles 15 modèles victorieux des 24 heures du Mans. Depuis l'ouverture du premier musée en 1961, la collection s'est sans cesse étoffée par des dons, des prêts et des gestes spontanés de nombreux admirateurs des 24 Heures et de l'automobile. Ainsi, le Musée possède aujourd'hui une collection qui fait référence. Elle offre au visiteur la possibilité de croiser sur son parcours des voitures de légende qui ont fait l'histoire mais également des "monstres sacrés" de l'épreuve reine d'endurance. Chaque année, le musée enrichit ainsi un peu plus sa collection en recevant des pièces rares ou originales pour le plus grand bonheur du public. Durant la semaine des "24 Heures du Mans auto", le musée a accueilli plus de 7 000 visiteurs soit 37 % d'augmentation par rapport à l'édition 2004. Un résultat encourageant.

## 20 et 21 Août à La Ferté-Bernard

# Triathlon et Challenge national handisport



Pour la 19<sup>e</sup> année consécutive, l'équipe d'organisation du VSF-Triathlon mobilise 220 bénévoles pour l'encadrement de la compéti-

tion - plus de 1 000 participants sont inscrits - mais aussi pour l'accueil du public (plus de 5 000 en 2004). En effet, ces deux challenges offrent une belle affiche puisque sont attendus les meilleurs triathlètes français handisport dont certains sont médaillés aux derniers Championnats du Monde. Ce week-end Triathlon sera aussi l'occasion pour le public fertois de mieux connaître les triathlètes locaux qui ont réalisé un excellent début de saison 2005, matérialisé par de belles places d'honneur aux championnats de France jeunes de duathlon et triathlon.



## Musée automobile de la Sarthe

Rue de Laigné 72000 Le Mans  
Tél. : 02 43 72 72 24

### Visite virtuelle

<http://www.sarthe.com/sport/MuseeAuto.htm>

### Horaires d'ouverture

de Juin à Septembre inclus,  
tous les jours de 10h à 19h.

## Programme

**Samedi 20 août**

**14h : Triathlon avenir**

**18h : Tri-relais**

(équipe de 3 concurrents)

**Dimanche 21 août**

**10h : Triathlon promotionnel**

(0,5 / 20 / 5km)

**15h : Triathlon courte distance**

(1,5 / 40 / 10 km)

**Infos sur**

**[www.vsf-triathlon.com](http://www.vsf-triathlon.com)**

## Hand-ball

Coup de chapeau aux jeunes filles de l'équipe cadette du collège François Grudet à Connerré qui sont devenues vice championnes de France UNSS. Un magnifique résultat qui couronne une remarquable saison. Entraînée par Laurent Pitard et encadrée par Jean-François Colobert, la formation féminine de hand-ball de l'établissement de Connerré n'a chuté que lors de la finale face à Dijon. Chaleureusement félicitées par les habitants de la cité, en présence de Marcel-Pierre Cléach, vice-président du Conseil général, les jeunes handballeuses espèrent continuer sur leur lancée et récidiver la saison prochaine au plus haut niveau de la compétition.

## Marathon

### Corinne Raux, championne de France

Membre de l'équipe d'Endurance 72, Corinne Raux a remporté le titre de championne de France sur marathon. Malgré la chaleur étouffante, l'athlète sarthoise a su trouver la fraîcheur nécessaire pour décrocher le titre national au pied du Mont-Saint-Michel. Un beau succès qui vient couronner sa belle progression dans cette très exigeante discipline. Un an après les Jeux Olympiques, où elle représentait la France de très belle manière sur le marathon féminin, Corinne Raux semble bien partie pour gravir de nouveaux paliers en attendant Pékin en 2008.

LA SARTHE

## 24 Heures du Mans

# Pescarolo à un tour du but !

**Il n'aura pas manqué grand-chose au team Pescarolo Sport pour gagner son pari. Un tout petit tour en vérité pour vaincre les infailibles Audi R 8 sur la piste surchauffée des 24 Heures du Mans. Chapeau Monsieur Henri !**



C'est passé tout près du but ! A moins de deux heures de l'arrivée, le public y croyait encore. La formidable chevauchée de la Pescarolo-Judd pilotée par l'équipage Emmanuel Collard, Jean-Cristophe Boullion et Eric Comas soulève l'admiration. Lancée dans une folle course poursuite durant la nuit après un long arrêt au stand, samedi, moins de trois heures après le départ, en raison d'un problème de boîte de vitesses, la voiture N° 16 grignote, tour après tour, son important retard.

Mais l'adversaire est de taille. Vainqueur de quatre éditions, Audi possède deux cartes maîtresses dans son jeu. Une voiture très fiable et au volant, un fantastique Tom Kristensen désormais recordman absolu de l'épreuve d'endurance avec sept victoires. La R 8 N° 3 du team Champion Racing ne sera finalement pas rattrapée et remporte la 73<sup>e</sup> édition des 24 Heures du Mans organisée par l'Automobile Club de l'Ouest.

Héros déçu, Henri Pescarolo peut être fier de sa course. *"On a presque remonté notre handicap. On n'a pas voulu jouer petit bras. Nous aurions pu assurer très tôt la seconde place mais nous avons tout tenté pour essayer d'accrocher la première"*. Cette seconde place conforte Henri Pescarolo de revenir l'an prochain ambitieux *"Le potentiel de notre voiture est énorme, on va pouvoir la développer encore plus et en performance, il va falloir que nos adversaires nous rattrapent"*. Formidable Henri, déjà prêt à en découdre pour l'édition 2006, avec pourquoi pas Sébastien Loeb au volant. Tout comme Luc Alphand et Yves Courage, le Team Pescarolo Sport bénéficiera des encouragements du Conseil général, fidèle partenaire du monde du sport. Vivement 2006 !





## A la découverte de la route impériale

# Voyage initiatique

**L'abbaye de l'Epau ouvre ses portes à l'artiste peintre Martin Lersch qui expose ses œuvres réalisées à partir de la série d'estampes "Tôkaidô" de Hiroshige (1797 / 1858). Une confrontation entre l'art oriental et celui de l'occident mais surtout un formidable voyage à l'autre bout du monde.**

Familier des emprunts, citations, détournements... Martin Lersch fait très souvent référence dans ses œuvres à des images de l'histoire de l'art. Son "Tôkaidô" en est la parfaite illustration puisqu'il réinterprète l'œuvre d'Andô Hiroshige. L'artiste japonais réalise en 1834 à la suite de deux voyages sur la route du "Tôkaidô", cinquante cinq estampes figeant la beauté du paysage traversé. En effet, cette route mythique japonaise de 400 km qui signifie "la route de la mer à l'est" relie, en longeant la côte pacifique, les ports d'Edo, l'actuel Tokyo à celui de l'antique résidence impériale de Kyoto. Ces paysages pittoresques ont séduit Martin Lersch qui les a découverts en partie au musée Pincé d'Angers. Fasciné par ces œuvres, Martin Lersch décide durant deux ans de reconstituer à sa manière sa propre route. Il va réaliser cinquante

quatre tableaux sous forme de triptyques peints à l'huile sur une toile libre. Respectant scrupuleusement la composition d'origine des estampes, il introduit dans chacune d'elles deux détails empruntés aux créateurs du monde occidental : l'un provient de l'œuvre d'un artiste du 19<sup>e</sup> contemporain d'Hiroshige (Turner, Goya, Daumier, Delacroix...), l'autre est tiré d'une peinture du 20<sup>e</sup> siècle (Léger, Malévitch, Nicolas de Staël, Balthus, Matisse...). Reconstitué quasiment dans sa totalité, ce "Tôkaidô" est certes un vibrant hommage au travail d'Hiroshige mais c'est aussi un remarquable illustration de la civilisation orientale et de l'histoire de l'art occidental.

**Exposition à l'abbaye de l'Epau jusqu'au 2 octobre. De 9h30 à 12h et de 14h à 18h.**

## Le 7 août à Montmirail

# Richard Cœur de Lion s'invite !

Le succès du spectacle d'Aliénor d'Aquitaine l'an passé a convaincu l'association Mons Mirabilis, en collaboration avec le Château et les associations de Montmirail de pousser les feux en 2005. Elle propose ainsi le 7 août prochain une magnifique journée Médiévale complète : démonstration d'archerie dans le parc du Château, reconstitution historique de l'entrevue de Louis VII, Thomas Becket et Henri II Plantagenêt, simulations de tournoi, marché médiéval, banquet dans le style de

l'époque et animations diverses. Enfin, la troupe de l'abbaye de Mortemer interprétera un spectacle grandiose sur le thème de Richard Cœur de Lion.

Ainsi, la cité de Montmirail s'affirme comme un nouveau pôle culturel du département. Début des festivités à partir de 10 heures.

**Renseignements et réservations à l'Office de Tourisme : 02 43 71 05 57-02 ; 43 93 65 83 ; 02 43 93 71 16.**



Photos de l'œuvre de Martin Lersch © Patrick Joly





## Informations

auprès du bureau du festival, Centre Joël Le Theule BP 177 - 72305 Sablé cedex.

Tél. : 02 43 62 22 22.

Du 23 au 27 août

# Le baroque s'installe à Sablé

**Le Festival de Sablé se consacre comme chaque été à la musique et à la danse baroque. Il propose une quinzaine de spectacles et concerts en cinq jours. Des rendez-vous traditionnels aux invitations les plus surprenantes, ce festival ne cesse de séduire un public venu de toute la France.**

Outre les concerts traditionnels qui cette année mettront en avant pour la première fois le partenariat entre le festival de Sablé et l'Institut français de Prague, le Centre culturel de Sablé multiplie les rendez-vous atypiques. Il propose désormais des rencontres autour du patrimoine avec "les interludes buissonniers" où le public pourra découvrir les retables baroques aux alentours de Sablé, visiter le Manoir des Sourches ou bien assister à une conférence sur "le roman comique de Scarron" proposée par Françoise Chaserant, directrice des Musées du Mans.

Des entrevues privilégiées avec les artistes lors des "jardins secrets du festival" sont, cette année encore, programmées chaque matin à 11h. Marco Beasley, Marianne Muller, Gabriel Garrido ou encore Vincent Dumestre se prêteront au jeu des questions - réponses.

La danse sera également à l'honneur au travers d'une exposition retraçant 20 ans de recherches et de créations avec la compagnie L'Eventail. Les chapeaux extravagants et ouvragés, les broderies d'un pourpoint ou d'une cape seront visibles dans les écuries du château.

Jusqu'au 18 septembre

# Les Z'animos, un bestiaire de terre

**L'espace Faïence de Malicorne accueille une étonnante exposition autour de la céramique animalière. Un double regard sur ce bestiaire, celui des faïenciers animaliers de Malicorne et celui des céramistes actuels par leur approche de la forme et de la matière.**

Issus du monde de la basse-cour, de la rivière, du ciel ou encore de la jungle, les animaux se mettent en scène à l'espace faïence. Une scénographie originale faite notamment de cages présente une collection de plus de 150 pièces anciennes retraçant l'histoire du bestiaire de faïence de Malicorne. Sont également exposées autant d'œuvres contemporaines nées de l'imagination d'artistes actuels, sculpteurs ou modelers qui immortalisent dans la terre leur vision du monde qui les entoure. Pourquoi le modeler ou le sculpteur fige-t-il un animal dans la terre ? Pour la performance ? Par affection ou simplement pour replonger dans son enfance ? Ces animaux, nés du modelage ou de la sculpture sont pour la plupart uniques et d'exception. Ils se différencient de la production décorative ou utilitaire. Le bestiaire de terre est une tradition céramique particulièrement difficile destinée au marché de l'art. A découvrir cet été à Malicorne.

Malicorne Espace Faïence  
rue Victor Hugo  
72270 Malicorne

Tél. : 02 43 48 07 17



LA SARTHE

Sand, Chopin, de Montesquiou...

## Courtanvaux reçoit

**Le Château de Courtanvaux, qui vient de recevoir le label "Patrimoine vivant" du Conseil général, propose cet été une double exposition et des animations. Programme :**

Le Château de Courtanvaux situé sur la commune de Bessé-sur-Braye s'ouvre de plus en plus au public grâce à la mise en place d'animations proposées par l'association "Il était une fois Courtanvaux" soutenue par le Conseil général. Cet été, les visiteurs pourront découvrir une exposition sur George Sand avec la présentation de souvenirs artistiques de la romancière, des manuscrits, des lettres autographes mais aussi des témoignages de son quotidien comme sa boîte de peinture, quelques tableaux d'elle-même et de son fils... Se mêleront à cet inventaire à la Prévert des objets et partitions ayant appartenu à l'homme qui partagea sa vie pendant

neuf ans : Frédéric Chopin.

Anatole de Montesquiou, l'hôte de ces lieux n'est pas non plus oublié puisqu'une partie de l'exposition présente également sa vie et son œuvre.

En parallèle, l'orangerie du château ouvre ses portes à l'artiste Rémy Cherbo dont le travail est axé sur le thème de l'espace. Ses peintures oscillent entre l'abstraction et le futurisme.

Cet été, Courtanvaux fait la part belle à la culture, une riche idée pour animer l'une des plus importantes constructions néo-gothiques qui existent en France !

Ouvrez le bal !

Dimanche 24 juillet à Saint-Paul-le-Gaultier

## Pique-nique électronique au grand air

**Le pique-nique est une ruse, qui joue des faveurs du soleil, quand il fait bon être dehors, quand un esprit de légèreté rend chacun curieux de ce qui arrive. Jardins, musique, atelier gourmand, jeux et ordinateurs vous attendent ainsi à l'occasion de la troisième édition du Pique-nique électronique, organisée par l'association Les Hautes Haies avec le soutien du Conseil général, le dimanche 24 juillet prochain au plan d'eau de Saint-Paul-le-Gaultier. Demandez le programme !**

**Musique (hip-hop, électro, pop, musique du monde) :** Dimitri Plays, Pat Shanga, Junior Aspirin.

**Cuisine :** Les Souk Soupes, (soupes à tartiner et graines germées).

**Jeux :** Nicolas Lhuissier (jeux de plateaux surdimensionnés), association XLM (jeux en

réseaux), Lan Party (sur Counter Strike avec six joueurs), Performance (collectif Le Mur, atelier dessin, collage et pochoir).

Restauration sur place

1<sup>er</sup> Rallye Pédestre avec le Comité des Fêtes de Saint-Paul-le-Gaultier.

**Renseignements, inscriptions : 06 74 51 23 85**



### Animations autour de l'exposition Sand-de Montesquiou

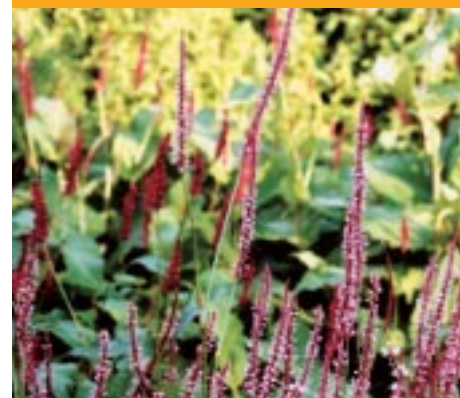
• **Visite guidée le dimanche 21 août**

• **Concert les vendredi 15 Juillet 17h et dimanche 7 août 17h.**

### Présence et animations proposées par Rémy Cherbo

- Du mardi au vendredi de 15h à 19h,
- le samedi et le dimanche de 10h à 19h
- Fermé le lundi.

Tél. : 02 43 63 05 58.





## PROGRAMME 2005

**Stage de chant choral-techniques vocales**

4 au 10 juillet

**Concert de fin de stage le samedi 9 juillet à 21h**  
église Saint-Hippolyte de Vivoin. Entrée libre.

**Stage de cuivres - 11 au 17 juillet**

**Concert de fin de stage le samedi 16 juillet à 20h30**

Prieuré de Vivoin .

Entrée libre.

**Stage d'orchestre**

18 au 24 juillet

**Concerts de stage : Jeudi 21 juillet 14h30** maison de retraite Hôpital local de Beaumont-sur-Sarthe.

**Vendredi 22 juillet 21h** église de Marolles-les-Braults.

**Samedi 23 juillet 21 h** église Saint-Hippolyte de Vivoin.

Entrée libre.

**Stage musique de chambre-percussions - 25 au 31 juillet.**

**Concert de fin de stage samedi 30 juillet à 20h30**

Prieuré de Vivoin.

Entrée libre.

**Stage Flûte traversière**

8 au 14 août.

**Concert de fin de stage le samedi 13 août à 21h**  
église de Saint-Marceau.

Entrée libre

**Stage gestique et direction d'orchestre - 15 au 21 août**

**Concert de fin de stage le samedi 20 août à 20h30 .**

Prieuré de Vivoin.

Entrée libre.

**Stage Anches - 22 au 28 août**

**Concert de fin de stage le samedi 27 août à 21h**

église de Chérancé.

Entrée libre.

LA SARTHE

## L'université d'été du prieuré de Vivoin

# La musique dans les champs

**Depuis de nombreuses années déjà, le Conseil général propose des stages de musique, chant, théâtre et direction d'orchestre animés par des professeurs confirmés dans le cadre particulièrement adapté du Prieuré de Vivoin. Avec un beau succès à la clé.**

La formation dispensée s'adresse à un public le plus large possible. Ces stages sont ouverts à toutes les catégories d'âge, aux amateurs éclairés souhaitant approfondir l'exercice d'une passion comme à des jeunes qui envisagent d'en faire leur métier. Ce sont entre 170 et 200 stagiaires français et étrangers qui chaque année passent ainsi à Vivoin . Chaque stage s'achève par un concert public, donné soit au prieuré soit à l'église Saint-Hippolyte de Vivoin, soit encore dans des lieux à vocation patrimoniale du pays de la Haute-Sarthe. Une jolie conclusion musicale au cœur de l'été.

## Succès pour la Voix au Chapitre



La saison de conférences de la Voix au Chapitre organisée par le Conseil général vient de s'achever en apothéose puisque plus de 1 500 personnes sont venues à la rencontre de Patrick de Carolis. Après Sœur Emmanuelle en mai 2004, ce dernier rendez-vous de la saison marque un nouveau temps fort dans la programmation. Un programme qui séduit d'ailleurs de plus en plus de Sarthois puisque ce cycle 2004/2005 a attiré environ 6 500 personnes dans les salles de l'abbaye de

l'Epau.

Après la pause estivale, les conférences reprendront à l'automne. Pour y assister, il est nécessaire de s'inscrire auprès de la Mission de l'Information et de la Communication du Conseil général, Hôtel du Département, place Aristide Briand, 72072 Le Mans cedex 9.

Tél. : 02 43 54 70 29.

E mail : [voixauchapitre@sarthe.com](mailto:voixauchapitre@sarthe.com).

Accès gratuit dans la limite des places disponibles.

## Archives départementales

# Fonds numérisés sur le net

**Plus de 2,5 millions d'images répertoriées aux Archives départementales de la Sarthe sont désormais accessibles gratuitement sur le site [www.archives.sarthe.com](http://www.archives.sarthe.com).**

Dès 1997, le Conseil général de la Sarthe a financé une vaste opération de numérisation du cadastre conservé aux Archives départementales. Puis progressivement les registres matricules, les cartes postales mais surtout les registres paroissiaux et d'Etat civil à leur tour ont été numérisés jusqu'à l'obtention en 2005 d'une base documentaire de plus de 2,5 millions d'images.

Disponibles sur place, dans le nouveau bâtiment des Archives départementales, ces fonds numérisés sont désormais aussi consultables sur Internet, depuis avril pour les plans cadastraux de toutes les communes de la Sarthe et depuis la fin juin pour

les registres paroissiaux et l'Etat-civil. Les autres fonds numérisés devraient suivre rapidement.

La Sarthe est désormais le sixième département français à offrir un service d'accès en ligne gratuit avec plus de 2 millions d'actes d'Etat civil et 14 400 plans cadastraux des 375 communes du département.

Le nombre de connexions sur le site évolue de 300 à 500 connexions par jour pour le cadastre et devraient avec la mise en ligne des registres paroissiaux et d'Etat civil, affleurer les 2 000 connexions par jour. Une opération pilote saluée par les lecteurs, chercheurs et autres généalogistes.

## Journées Musicales et Gourmandes

# Le château du Lude dresse la table

**Les Journées Musicales et Gourmandes du château du Lude sont l'occasion de découvrir à chaque fois de nouveaux mondes. Cette rencontre entre les nourritures terrestres et célestes fêtera, cette année, le centenaire de la mort de Jules Verne grâce à une programmation musicale tout en finesse concoctée par Amanda Broome.**

La sémiante artiste chante dans les lieux les plus prestigieux d'Angleterre et de France. Rien d'étonnant qu'elle ait choisi le Château du Lude ! Dans les salons historiques, le public pourra ainsi déambuler et écouter, s'il le désire, une mélodie d'un très haut niveau musical qui explore les répertoires anciens et contemporains.

Après la visite des salons d'apparat, celle de la cuisine s'impose ! Restaurée il y a quelques années, c'est une vraie cuisine de château telle qu'on l'imagine avec de magnifiques cuisinières en fonte, une grande cheminée et de belles voûtes à croisées ogivales. Pour les journées musicales et gourmandes, elle est remise en route, et offre aux papilles une palette insoupçonnée de mets à savourer ! Tous les fruits du jardin entrent dans la préparation de confitures à l'ancienne, et même les pétales de roses !

Du potager à l'assiette, il n'y a qu'un pas et pour l'occasion, le potager du château avec sa belle orange-rie sont ouverts au public. On pourra y découvrir des collections de fleurs, fruits et légumes savamment rangés dans leurs carrés de buis. Un régal !

### Pour en savoir plus

[www.archives.sarthe.com](http://www.archives.sarthe.com)

Archives départementales  
de la Sarthe

9 rue Christian Pineau

72016 Le Mans cedex

Tél : 02 43 54 74 74

**Les 14 et 16 juillet,  
14 et 15 août, 17 et  
18 septembre de  
10h à 18h.**

Les musiciennes : Amanda

Broome : soprano / Muriel

Stip : piano / Pascale Poirault :

flûte / Rozenn Guiot : violon /

Kay Panterne : harpe / Chœur

Eneas de Saumur

14 juillet : trio flûte, voix et

piano / 14-15 août : flûte,

violon, piano-voix / 17

septembre : Chœur Eneas /

18 septembre : harpe et voix

### Renseignements

Château du Lude 72800 Le Lude

tél. : 02 43 94 60 09

fax : 02 43 45 27 53

[www.lelude.com](http://www.lelude.com)



## Espace d'expression du groupe de la majorité départementale selon la loi sur la démocratie de proximité

### TOUT POUR L'EMPLOI

On ne peut plus accepter qu'un français sur dix soit privé durablement d'emploi. Mais on ne peut davantage admettre que des centaines de milliers d'emplois potentiels ne deviennent pas réalité à raison de blocages de tous ordres qui sont autant d'obstacles à l'activité professionnelle de ceux qui en sont aujourd'hui exclus.

A cet égard, il faut rappeler que notre pays compte 1 500 000 petites et très petites entreprises qui n'ont pas de salarié. Voilà un incontestable et formidable gisement si nous savons l'activer en tenant compte de la réelle spécificité de ces entreprises qui par leur taille ne peuvent supporter les contraintes et faire face aux rigidités qui les découragent d'embaucher.

Comme l'a dit à juste titre le premier Ministre, il faut aller chercher les emplois là où ils se trouvent.

Il faut aussi saluer l'arrivée des nouveaux emplois aidés dans le secteur non marchand c'est à dire en particulier les contrats d'avenir qui pour la première fois s'adressent aux personnes souvent les plus éloignées de l'emploi, celles qui n'ont pour tout horizon que le RMI ou l'allocation de solidarité. Il ne s'agit donc plus de voies sans issue mais bien d'une véritable nouvelle chance donnée à tous ceux qui souffrent de demeurer sans activité. Dans cette nouvelle politique de reconquête de l'emploi, le Conseil général devient un acteur essentiel. Compétent à part entière dans le domaine du RMI depuis l'an dernier, il est en effet pilote pour plus de 50 % des nouveaux contrats aidés proposés.

La réussite est ici une exigence. Elle passe par l'engagement et la participation de tous ceux qui concourent au service public de l'emploi. Et les maisons de l'emploi, prévues par la loi de cohésion sociale, et qui vont être créées par le Conseil général doivent aussi permettre d'amplifier un accompagnement personnalisé de tous ceux qui feront appel à ce réseau de compétences pour retrouver le chemin du travail ou de la création d'entreprise.

Dans cette mobilisation générale pour le retour à l'emploi et l'adoption des mesures qui, chacune à leur niveau, peuvent le favoriser, on ne peut que regretter la décision du Conseil régional des Pays de la Loire d'abandonner le secteur économique de proximité qu'est l'artisanat, en supprimant l'aide à la création et à la reprise d'entreprises artisanales. C'est un maillage de très petites entreprises individuelles indispensable à la vitalité des territoires et notamment en milieu rural. La politique de la Région fait ainsi des espaces urbains ou des métropoles une priorité en délaissant sans complexe le monde rural.

Les élus du groupe de la majorité départementale : Roland du Luart, Marcel-Pierre Cléach, Béatrice Pavy, Pierre Hellier, Jean-Marie Geveaux, François Jacob, Pierre Touchard, Jean-Pierre Chauveau, Fabien Lorne, Michel Royer, Solange d'Harcourt, Bernard Petiot, Nicole Agasse, Chantal Albagli, Louis-Jean de Nicolaÿ, Michel Drouin, Fabienne Labrette-Ménager, Guy Lardeyret, Véronique Rivron, Charles Somaré, Michel Terral, André Trottet, Régis Vallienne, Gérard Véron.

## Ce qu'en pensent les élus de gauche

### LOI SUR LE HANDICAP : PEUT MIEUX FAIRE !

Le nouveau dispositif législatif en faveur des personnes handicapées a suscité l'espoir de centaines de milliers de personnes : celui de pouvoir suivre une scolarité normale, de pouvoir travailler, de disposer de bâtiments d'habitation, de lieux publics et de transports collectifs accessibles. Mais en fin de compte, beaucoup d'espoirs ont été déçus car le texte adopté par les parlementaires ne permet ni de mettre fin aux situations discriminatoires, ni de renforcer véritablement les droits des personnes handicapées.

#### Quel coût pour les contribuables locaux ?

La mesure phare de la loi est le droit à compensation du handicap qui pose clairement le principe du financement du surcoût engendré par le handicap. Toutefois, le montant alloué aux handicapés reste assez faible (900 € par mois) et ne leur permettra en aucun cas de satisfaire leurs besoins. Cette allocation sera versée par le Conseil général qui bénéficiera d'une partie des sommes récoltées par la journée de solidarité (lundi de pentecôte). On sait d'ores et déjà que cette participation financière sera insuffisante et qu'il faudra faire appel aux collectivités territoriales et donc aux contribuables locaux pour combler les déficiences de l'Etat en matière de solidarité à hauteur de 2 millions d'euros en 2006 et 14,5 millions en 2010 du fait de la montée en charge progressive du dispositif.

De même, si la mise en place au niveau départemental d'une maison du handicap, véritable guichet unique en termes d'accueil, d'information et d'accompagnement des personnes handicapées est un progrès notable, elle constitue également un nouveau transfert de compétence sans véritable compensation financière pour les contribuables locaux.

#### Un problème de société appelant d'autres réponses.

Le problème majeur de cette loi réside dans le fait que le handicap est traité comme une donnée technique et non comme un problème de société appelant d'autres solutions. C'est pourquoi, face aux choix du gouvernement, nous voulons être porteurs d'autres propositions :

- L'instauration d'une compensation universelle versée par le biais d'un financement simplifié et exclusif, dans le cadre d'une cinquième branche de la Sécurité sociale ;
- L'obligation de scolarisation en milieu ordinaire ;
- L'accès universel à l'emploi ;
- L'accessibilité des transports à tous, dans un délai de cinq ans ;
- L'instauration d'un code du handicap et d'un observatoire de l'égalité des personnes handicapées pour combattre les effets de la discrimination.

**Vous pourrez compter sur notre vigilance et notre détermination pour que les annonces d'aujourd'hui soient réellement suivies d'effets et que de nouveaux progrès fassent en sorte que la qualité de vie des personnes handicapées devienne une priorité nationale.**

Les élus de gauche : Gérard Brault, Christophe Council, Claude Drouin, Jean-Luc Fontaine, Nelly Heuzé, Marietta Karamanli, André Langevin, Michel Letellier, Agnès Lorilleux, Yvon Luby, Yvon Marzin, Jacqueline Pedoya, Michel Quillet, Jean-Pierre Rossard, Christophe Rouillon, Gérard Saudubray.

Pour tout contact : 02.43.54.72.24 – [elus-de-gauche@cg72.fr](mailto:elus-de-gauche@cg72.fr)

# Jeu-concours

## GAGNEZ 30 ENTRÉES POUR LA FOIRE DU MANS

### “La Sarthe, on en est fier !”

Venez découvrir les atouts et les richesses du département sur le stand du Conseil général, situé hall D, lors de la Foire du Mans.

#### Question n°1 :

Quel artiste expose à l'abbaye de l'Epau cet été ?

- Martin Lersch       Andô Hiroshige  
 François Bruère

Retournez-nous vos réponses avant le 29 août, le cachet de La Poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Concours La Sarthe, Hôtel du Département 72072 Le Mans cedex 9.

Liste des gagnants du précédent concours : Christine Barré, Emilie Bruneau, Dominique Cartereau, Claude Davoine, Philippe Estivalet, Alexandre Godefroy, Jean Médard, Nadine Pelé, Mickaël Read, Héléna Sass.

#### Question n°2 :

Quelles villes sont reliées par la route du «Tôkaidô» ?

- Tokyo à Kyoto       Kyoto à Osaka  
 Tokyo à Nagoya

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....



martin **Lersch**

# LE TÔKAIDÔ

de Hiroshige

**Le Mans - Abbaye de l'Épau**  
**2 juillet - 2 octobre 2005**

Abbaye de l'Épau  
72530 Yvré-l'Évêque  
02 43 84 22 29

Grand général  
**Sarthe** 

  
EPau  
VIVON  
CENTRE CULTUREL DE L'ÉPAU